

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES D'ACTEUR PRAP 2S (MAC PRAP 2S)

Objectif

Maintenir et actualiser ses compétences suivantes :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur PRAP 2S, habilité par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail.

Points forts

Certification INRS, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative

FORMATION CERTIFIANTE

Programme

Le déploiement de la formation-action d'acteur PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention, déployées jusqu'au poste de travail et aux personnes de terrain.

Elle vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires dans leur rôle d'acteur PRAP 2S dans l'établissement.

Rappels et mise à jour :

- 1. Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement**
Comprendre l'intérêt de la prévention
Connaître les risques de son métier
- 2. Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**
Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- 3. Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention**
Proposer des améliorations de sa situation de travail
Faire remonter l'information aux personnes concernées
Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- 4. Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi**
Identifier les enjeux d'un accompagnement
Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
Analyser la situation d'un accompagnement
Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Organisation

Public : Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S

Effectif : De 4 à 10 personnes

Lieu : Au sein de l'établissement

Durée : 14 heures en présentiel dont 7h consacrées à l'ALM

Evaluation et validation : Certificat d'Acteur PRAP 2S, délivré par l'INRS, à tous les candidats suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.

Maintien et actualisation des compétences : Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP 2S tous les 24 mois